

Le Code Déontologique d'ASCENSEURS TRESA, S.A représente l'engagement majeur de notre entité dans le développement de son activité, dans le respect des lois applicables.

Ce Code Déontologique recense les valeurs et les comportements qui doivent garantir les actions des employés et de la direction dans l'accomplissement de leurs fonctions.

## **VALEURS**

- Intégration.
- Excellence.
- Recherche et développement.
- Sponsor et parrainage.

## **PRINCIPES D'ACTION en relation à:**

- Égalité des chances.
- Rapport entre les collaborateurs.
- Rapport avec les actionnaires/associés
- Rapport avec les consultants, les fournisseurs et les tierces personnes.
- Rapport avec les institutions et les Administrations Publiques.
- Rapport avec la concurrence.
- Information privilégiée.
- Rapports sociaux et publics.
- Sécurité et prévention des risques au Travail.

Dans la mesure du possible, chez ASCENSEURS TRESA nous exigeons aussi, aux tiers avec lesquels nous collaborons, qu'ils respectent aussi les obligations mentionnées ci-dessus.

Ces valeurs et ces principes d'action déterminant l'activité d'ASCENSEURS TRESA se trouvent développés dans une version élargie du Code Déontologique et dans le Plan de Prévention des Délits.

ASCENSEURS TRESA compte avec le Comité Déontologique, organe chargé de vérifier le respect des valeurs et principes d'action de l'entreprise, ainsi qu'avec un système confidentiel

([canaldenunciassa@scensorestresa.com](mailto:canaldenunciassa@scensorestresa.com)) disponible pour tous ses membres et les tiers, où l'on peut déposer les plaintes

ou les communications sur le sujet.

Gijón, 29 janvier 2019

LA DIRECTION